

Bilan d'animation du Document d'Objectifs

Période novembre 2020 - mai 2021

Année budgétaire 2020

Site Natura 2000 FR7401147 Vallée de la Gartempe et affluents

Département de la Haute-Vienne



Préambule

Le Docob et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 de la *Vallée de la Gartempe et ses affluents* s'étend sur une surface de 3.563 ha dans la région de l'ex-Limousin. Il comprend la Vallée de la Gartempe de ses sources jusqu'au département de la Vienne et une partie de celles de certains affluents : la Brame, la Glayeule, l'Ardour, le Rivalier et les petits affluents dans la partie amont de la Gartempe.

Le site concerne 23 communes creusoises et 29 communes haut-viennoises. La majorité du site en Creuse (23) est linéaire puisqu'il n'inclut que le lit mineur des cours d'eau, hormis quelques zones étendues à proximité des sources. Les surfaces conséquentes sont principalement situées en Haute-Vienne (87) à savoir les secteurs de Châteauponsac, de Rancon, de Val-d'Oire-et-Gartempe (anciennement Thiat), de Magnac-Laval et les bords de Glayeule.

Le document d'objectifs du site Natura 2000 de la *Vallée de la Gartempe et ses affluents* a été validé lors du comité de pilotage du 7 octobre 2003.

L'animation

L'animation du site a débuté en 2004 et est assurée depuis son origine par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (ex-Limousin), en la personne de Nathalie LE CHALONY jusqu'en septembre 2008, par Yvan GRUGIER durant 12 ans puis par Sarah COCQUEREZ depuis le 1er novembre 2020.

La Présidence du comité de suivi du site est toujours de la responsabilité de l'Etat. La structure porteuse et animatrice du site est le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

L'exercice d'animation, dont le présent document dresse le bilan, s'étend du 1er novembre 2020 au 31 mai 2021, pour la première période de ce nouveau marché. Le budget alloué au C.E.N. pour assurer l'animation du site de la Vallée de la Gartempe sur cette période était de 28 950 € TTC. Le temps passé par l'animateur sur cette mission, calculé sur la base de ce montant, a été de 69 jours.

Rappel des enjeux et objectifs du Docob

La cartographie des habitats, contenue dans le document d'objectifs et largement réactualisée en 2009 par le Conservatoire Botanique National du Massif-central, met en évidence la présence de **13 habitats d'intérêt communautaire**, dont trois prioritaires à savoir :

- les lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition ;
- les eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. ;
- les rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion ;
- les eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea ;
- les pelouses maigres de fauche de basse altitude ;
- les prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ;
- les landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix* ;
- les landes sèches européennes ;
- **les formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes ;**
- les mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin ;
- les hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* ;
- **les forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion ;**
- **les forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*.**

La connaissance naturaliste actuelle fait état de **24 espèces d'intérêt communautaire** recensées sur le site, dont la découverte d'une nouvelle espèce en 2021 : l'escargot *Vertigo Moulinsiana*, malgré une présence présumé il n'avait

jamais été rencontré dans le site, il a été découvert au printemps 2021 par la Société Limousine d'Etude des Mollusques à Chamborêt et Breuilaufa.

Le **document d'objectifs** ne définit pas d'objectifs à long terme. Lors de la saisie du document d'objectifs dans la base SUDOCO, les 4 objectifs à long terme suivants ont été proposés :

- ✓ **Préserver les habitats et les espèces ;**
- ✓ **Développer les connaissances naturalistes ;**
- ✓ **Informier, communiquer et sensibiliser ;**
- ✓ **Animer le document d'objectifs.**

La connaissance du site et des autres programmes en cours permet de dégager des **priorités d'action** :

- mettre en place une gestion à long terme des habitats naturels ouverts ou semi-ouverts, comme les **vastes étendues de mégaphorbiaies de bord de Glayeule**, ou encore le réseau de **landes sèches de la Gartempe moyenne** dont beaucoup ont fait l'objet de travaux de restauration. Depuis l'automne 2018, le réseau de landes de Châteauponsac est pâturé par un troupeau itinérant. Une activité agricole a revu le jour dans plusieurs secteurs de la Glayeule, en particulier à la hauteur du Marais de Chamboret. Malgré ces avancées, et sur le modèle des opérations déjà menées, beaucoup d'habitats naturels remarquables restent encore à restaurer et à entretenir dans ces secteurs.

- poursuite des contrats forestiers pour assurer la pérennité des **vieux boisements**, au bénéfice des habitats forestiers concernés mais également des espèces les exploitant : Pique-prune, Murin de Bechstein, Barbastelle,...

- poursuite de la contractualisation en MAEC des agriculteurs concernés, autrement-dit autour de Magnac-Laval, de Val d'Oire et Gartempe et dans la vallée de la Glayeule. Les exploitations intègrent quelques étendues d'habitats d'intérêt communautaire dont l'état de conservation dépend de la gestion menée par les agriculteurs. Il en va de même pour les espèces remarquables présentes dans ces milieux, en particulier pour les espèces de chauves-souris dépendantes de l'état du maillage bocager, mais aussi pour celles présentes dans les rivières, souvent exigeantes sur la qualité de l'eau. Les agriculteurs du site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe et affluents ont contractualisé des mesures agro-environnementales à enjeu biodiversité de façon massive au cours des années précédentes. Les nouvelles possibilités d'engagement sont faibles car les surfaces incluses dans le site Natura 2000 sont souvent trop restreintes et rendent les dossiers inéligibles, d'autant que les mesures en faveur du bocage, parmi les plus plébiscitées, ne sont plus accessibles. Si le démarchage de nouveaux agriculteurs n'est plus une priorité, la poursuite de l'accompagnement de ceux déjà inscrit dans une démarche de gestion durable de leur exploitation est nécessaire.

- continuer la participation active de l'animatrice dans le Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Gartempe amont, en faveur des espèces inféodées aux cours d'eau, comme le Saumon atlantique, le Chabot, la Moule perlière, la Mulette épaisse ou encore l'Ecrevisse à pieds blancs. Ce programme est compatible et complémentaire de l'action menée grâce à Natura 2000 sur le bassin versant de la Gartempe amont.

- poursuivre la prospection foncière de milieux naturels et semi-naturels dans et autour du site Natura 2000, le Conservatoire, conformément à ses statuts, s'implique fortement dans cette mission et incite les communes à en faire de même. Depuis 2020, la Région Nouvelle-Aquitaine via sa feuille de route «Néo Terra» alloue une enveloppe financière importante au CEN à cette fin, la dynamique d'acquisition est donc particulièrement forte depuis 2020 et va se prolonger au moins jusqu'en 2022.

- enfin, développer la sensibilisation des élus, habitants et professionnels au quotidien et diversifier les médias et supports d'informations (site internet, lettre d'info,...) et habitants par l'animation de sorties de découverte et de chantiers participatifs doivent permettre à chacun de mesurer la valeur écologique du site, mais aussi la fragilité des formations végétales et des espèces présentes.

Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice s'articulent autour des volets suivants :

- **Gestion des habitats et espèces ;**
- **Suivi des évaluations d'incidences ;**
- **Suivis scientifiques ;**
- **Information, communication, sensibilisation ;**
- **Veille à la cohérence des politiques publiques ;**
- **Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.**

1. Mise en œuvre de la contractualisation : gestion des habitats et espèces

Contrat ni-agricole, ni-forestier

Après plusieurs années d'intervention du Conservatoire sur le réseau des landes de Châteauponsac, grâce à des fonds consacrés au financement de travaux sur les différents sites maîtrisés, un **contrat Natura 2000** a été déposé par celui-ci dans le courant de l'année 2018 pour veiller à l'entretien de l'ensemble des landes restaurées au cours des années précédentes dans le cadre de contrats. **Le financement des actions est assuré de 2019 à 2022. Le montant total du contrat s'élève à 73 319,35 euros.**

Rappel des actions prévues dans le contrat des Landes de la Gartempe :

- Débroussaillage, deux fois par an, des repousses ligneuses et des surfaces colonisées par la Fougère aigle au sein des habitats et l'entretien annuel de deux linéaires de clôture;
- Opération d'entretien par pâturage itinérant avec la coopération d'un éleveur et de la coopérative agricole CELMAR (ex Ovins Berry Limousin) avec la prise en charge du salaire d'un berger sur deux périodes de 6 semaines chaque année et le déplacement d'un lot de 75 à 100 moutons par camion de l'exploitation aux différents sites.

Suivi administratif : en janvier 2021 la première demande de paiement a été finalisée et envoyé à la DDT pour instruction, une deuxième est en préparation, elle sera transmise courant 2021.

Tableau : Récapitulatif des actions prévues dans le cadre du contrat natura 2000

Contrat	Année réalisation	Mesure (coût, hors maîtrise d'œuvre)	État	Facture payée au prestataire par le C.E.N	Demande de paiement
Landes d'Etrangleloup, d'Auzillac, du Moulin de Nazat, du Moulin de La Villette, des Vérines et de Nazat (Châteauponsac) et de Bois Bertrand (Balledent)	2019	N05R : Entretien mécanique (3720 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N03Ri : Entretien des clôtures d'Auzillac et du Moulin de La Villette (1740 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N03Ri : Entretien par pâturage automnal (6252 €)	Fait	Oui	En cours
	2020	N03Ri : Entretien par pâturage printanier (6408 €)	Fait	Oui	En cours
		N05R : Entretien mécanique (premier passage : 1860 €)	Fait	Oui	En cours
		N03Ri : Entretien des clôtures d'Auzillac et du Moulin de La Villette - 2020 (1740 €)	Fait	Oui	En cours
		N03Ri : Entretien par pâturage automnal (6408 €)	Fait	Oui	En cours
		N05 : Second passage d'entretien mécanique ciblé sur les ligneux : 1860 €)	Automne 2020	Oui	A faire
	2021	N05R : Entretien mécanique (3720 €)	Été 2021	Non	A faire
		N03Ri : Entretien des clôtures d'Auzillac et du Moulin de La Villette (1740 €)	Été 2021	Non	A faire
N03Ri : Entretien par pâturage printanier		Printemps 2021	Non	A faire	

- **Entretien mécanique**

L'entreprise de réinsertion R.E.M.P.A.R.T., à qui l'entretien mécanique des landes a été confié, est intervenu en juillet et août 2020 pour couper la fougère aigle, puis sur la taille de jeunes ligneux colonisateurs en novembre 2020. L'entreprise interviendra à nouveau en juillet 2021 (cf. tableau en page précédente).

- **Entretien par pâturage ovin**

Dans la continuité des épisodes de pâturage printaniers et automnaux réalisés en 2019 et 2020, 103 brebis mise à disposition par l'éleveur Bastien CAZIN ont pâturé le site de la lande du Barrot, à Bessines-sur-Gartempe, du **14 mai au 19 mai**. Comme chaque année depuis 2018, les brebis ont été conduites à pieds de la ferme de l'éleveur à Razès, jusqu'à la **Lande du Barrot**. La transhumance a eu lieu le 14 mai dernier et a rassemblé une quinzaine de participants. Principalement des habitants de Razès et des membres de l'association de marcheurs de Razès. Considérant les mesures sanitaires liées au COVID-19 encore applicables à ce moment là, les élèves de l'école de Razès n'ont pas été conviés. Sur ce site restauré en 2017, situé en dehors du périmètre Natura 2000 mais intégré au réseau des landes sèches européennes de la vallée de la Gartempe, les brebis sont laissées en autonomie dans un parc fixe 4 à 5 jours avant d'être transportées à Châteauponsac.



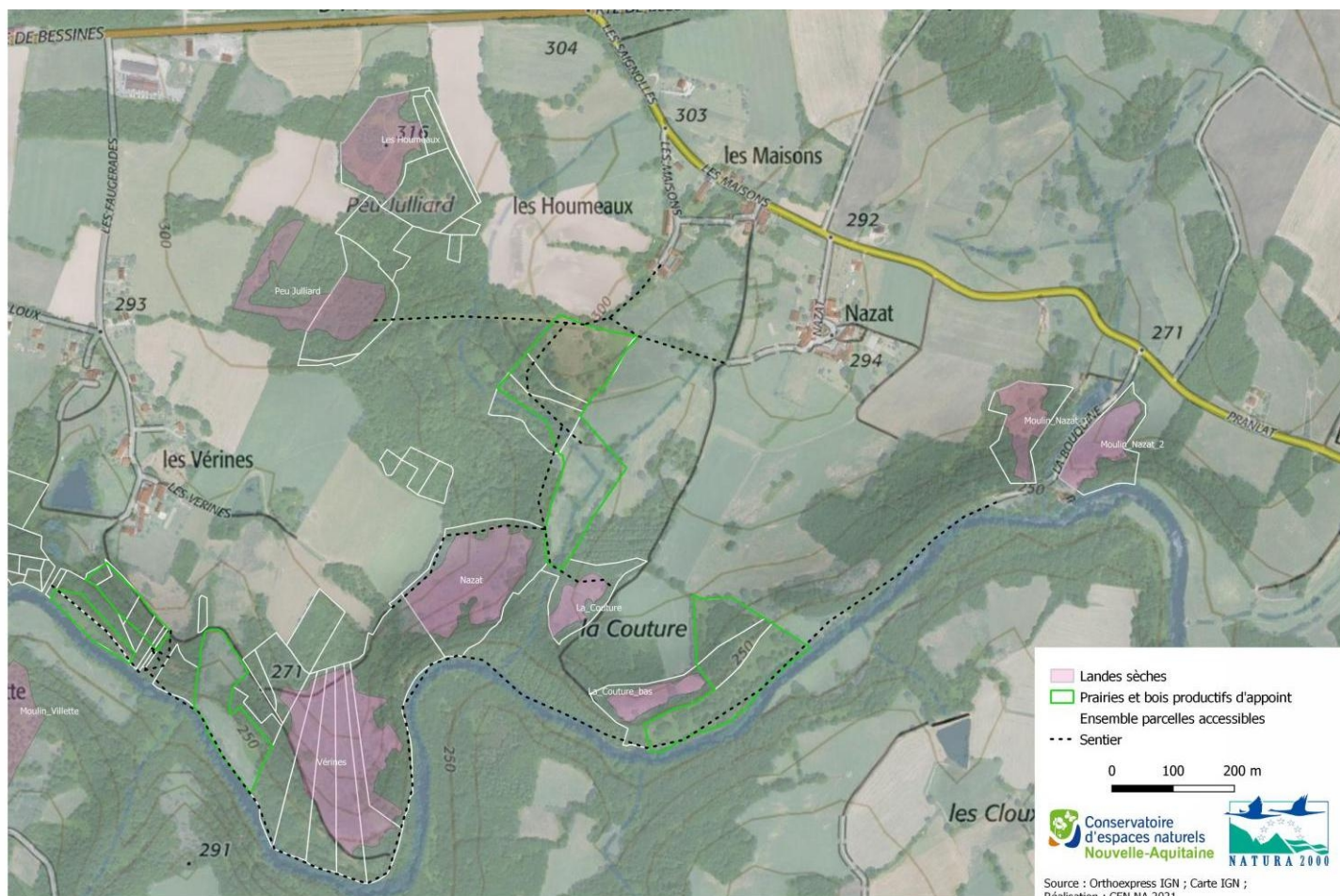
Photos : Transhumance jusqu'au Barrot regroupant 14 personnes

Les brebis sont arrivées le **19 mai** dernier sur les sites des **Landes des Vérines, des Coutures, de Nazat et du Moulin de Nazat** (cf. carte page suivante).

Elles étaient gardées cette année par le bergère Solène PIGOT. La bergère et les 103 brebis de l'éleveur Bastien CAZIN seront présentes sur les landes jusqu'au **23 juin** prochain, soit 34 jours.

Le chargement en brebis est un peu plus important que l'année précédente (78), ce qui est favorable à l'entretien des landes sèches et prairies d'appoint où la ressource alimentaire est abondante, en particulier au printemps.

Comme pour chaque session de pâturage, l'animateur a consacré un temps important à la préparation logistique du pâturage : gestion du logement mis à disposition par la commune, recrutement et accueil de la bergère, renouvellement des équipements défectueux, préparation des transhumances et du transport des animaux, à la gestion de la problématique du logement, à l'acheminement du matériel, à la visite des sites pendant la période de présence des moutons pour évaluer l'impact du pâturage et conseiller les bergers, ou encore au développement d'actions de communication (production d'articles, réponses à des interviews) et au suivi administratif.



Carte : Localisation des sites à pâturer - secteur Vèrines et Nazat (plan pour le berger)



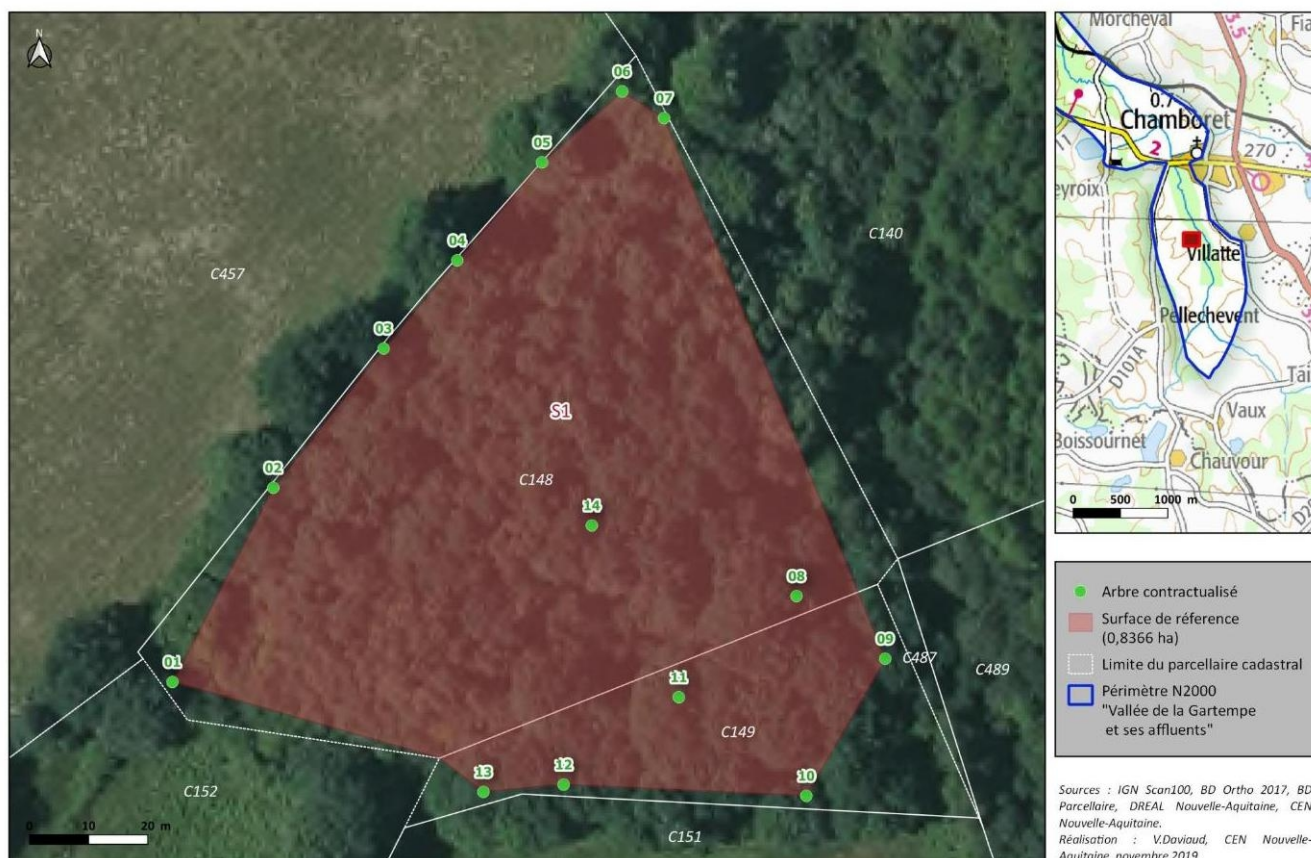
Photos : Piétinement et consommation de genêts sur la Lande des Vèrines

Contrat forestier

La demande de paiement du contrat forestier au Marais de Chamborêt a été envoyée mi janvier 2021 et a été ensuite instruite par la DDT. La visite finale d'instruction est programmée le 3 juin prochain avec la DDT. Au total, ce contrat couvre 14 arbres (carte ci-dessous). Le montant total du contrat s'élève à 1673,2 €.



Photos : Aperçu de quelques arbres engagés et marqués



Carte - Localisation des arbres engagés sur les deux parcelles concernées

Animation des MAEC

A la différence de la campagne MAEC de 2020, la campagne de 2021 ne permettait pas aux agriculteurs de reconduire automatiquement leurs engagements de 2015 ou 2016. Il a été demandé à l'inverse à l'animatrice de proposer de **nouveaux engagements d'une année** portant sur les mesures et les surfaces précédemment engagées, en attendant la nouvelle programmation de la PAC. A l'exception des mesures de restauration, non contractualisables sur une année. Comme convenu lors du Comité Technique organisé en visioconférence par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne, le 03/03/2021, l'animateur a contacté les **14 agriculteurs concernés** pour leur présenter cette possibilité, leur a précisé les éléments de cadrage.

Sur les 14, 11 souhaitaient se réengager, dont un dont le dossier n'était plus éligible du fait de la suppression des mesures arbre et haie (seuil de 300 euros minimum non atteint). **10 agriculteurs** se sont donc réengagés. Parmi les trois qui ne se sont pas réengagés les raisons diffèrent. Pour l'un c'était un choix qui a été annoncé à l'animateur, pour les deux autres, il a été constaté durant leur précédent engagement un non respect des mesures, il n'ont donc pas eu la possibilité de se réengager.

De mars à fin mai, l'animatrice a rencontré tous les agriculteurs, leur a donné une carte de leurs engagements, a mis à jour les plans de gestion (mesures zones humides et mare) et certains diagnostics (mesure fauche tardive) et a complété et fait signer les demandes individuelles d'engagement. Plusieurs documents restent à finaliser courant juin 2021, ils seront ensuite transmis à la DDT.



Photo : mare engagée en MAEC, mise en défens par l'agriculteur, à Magnac-Laval

Tableau : Mesures engagées pour l'année 2021-2022

Code mesure	Montant annuel unitaire MAEC	Nombre contrats	Surface prévisionnelle 2021	Durée engagement	Enveloppe prévisionnelle
Ripisylve LI_1147_RI02	1 €	5	2.410 ml	1 an	2.434 €
Mare LI_1147_PE01	149 €	5	6	1 an	894 €
Ajustement pâturage LI_1147_HE02	97 €	1	1 ha	1 an	97 €
Maintien ouverture LI_1147_HE05	79 €	1	7 ha	1 an	582 €
Fauche tardive LI_1147_HE06	244 €	3	33 ha	1 an	8.066 €
Absence amendement LI_1147_HE08	54 €	7	72 ha	1 an	3.883 €
Zone humide LI_1147_ZH01	196 €	4	30 ha	1 an	5.821 €

Total prévisionnel : 21 777 €

Animation de la charte Natura 2000

Nouveaux projets de charte pour la période en cours :

Demandeur	Commune	Contexte	État
Cen Nouvelle-Aquitaine	Chamborêt (87)	Acquisition de plusieurs parcelles au marais de Chamborêt, dans le périmètre Natura 2000 (grâce à la feuille de route NéoTerra de la Région Nouvelle-Aquitaine qui alloue des fonds pour l'acquisition foncière) ; environ 33 ha sur la commune de Chamborêt. Les milieux concernés sont des prairies mésophiles, prairies humides et bois. La charte sera co-signée par l'agriculteur qui exploite les parcelles et avec qui un bail rural à clauses environnementales a été signé le 22/01/2021, M. Fabien COUTY. Le document est en préparation et devrait être déposé d'ici septembre 2021.	À finaliser
M. Jean-Yves GUITTET, agriculteur	Berneuil et Breuilaufa (87)	Durant la campagne de MAEC 2021, un agriculteur propriétaire de plusieurs hectares de prairies humides dans la vallée de la Glayeule à Berneuil s'est montré intéressé par la signature de la Charte. L'animatrice reviendra donc vers lui prochainement pour lui présenter le dispositif et l'accompagner au montage du dossier si celui-ci confirme son intérêt.	A confirmer avec le demandeur

2 - Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par le DOCOB

Contrat Territorial Milieux Aquatiques Bassin de la Gartempe amont

Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques « Bassin de la Gartempe Amont » 2019-2022 remplace l'ancien Contrat de Rivière Gartempe (2014-2018). Le Conservatoire s'est positionné pour prendre part à ce programme en tant que maître d'ouvrage pour la restauration et l'entretien de zones humides. Il permet le financement de plans et notices de gestion : volet étude, et de travaux : volet travaux.

L'animatrice échange régulièrement avec les 3 techniciens de rivières référents sur l'ensemble du site Natura 2000.

Volet étude :

- pas de nouvelle étude pour la période du bilan actuel,

Volet travaux :

- budget CTMA 2019, réalisation hiver/printemps 2021 : **3 sites** ont fait l'objet de travaux au sein du périmètre Natura 2000.

➤ Entretien et restauration de **mégaphorbiaie (6430)** : 0.3 ha et **prés paratourbeux (6410)** : 3.2 ha à Chamborêt

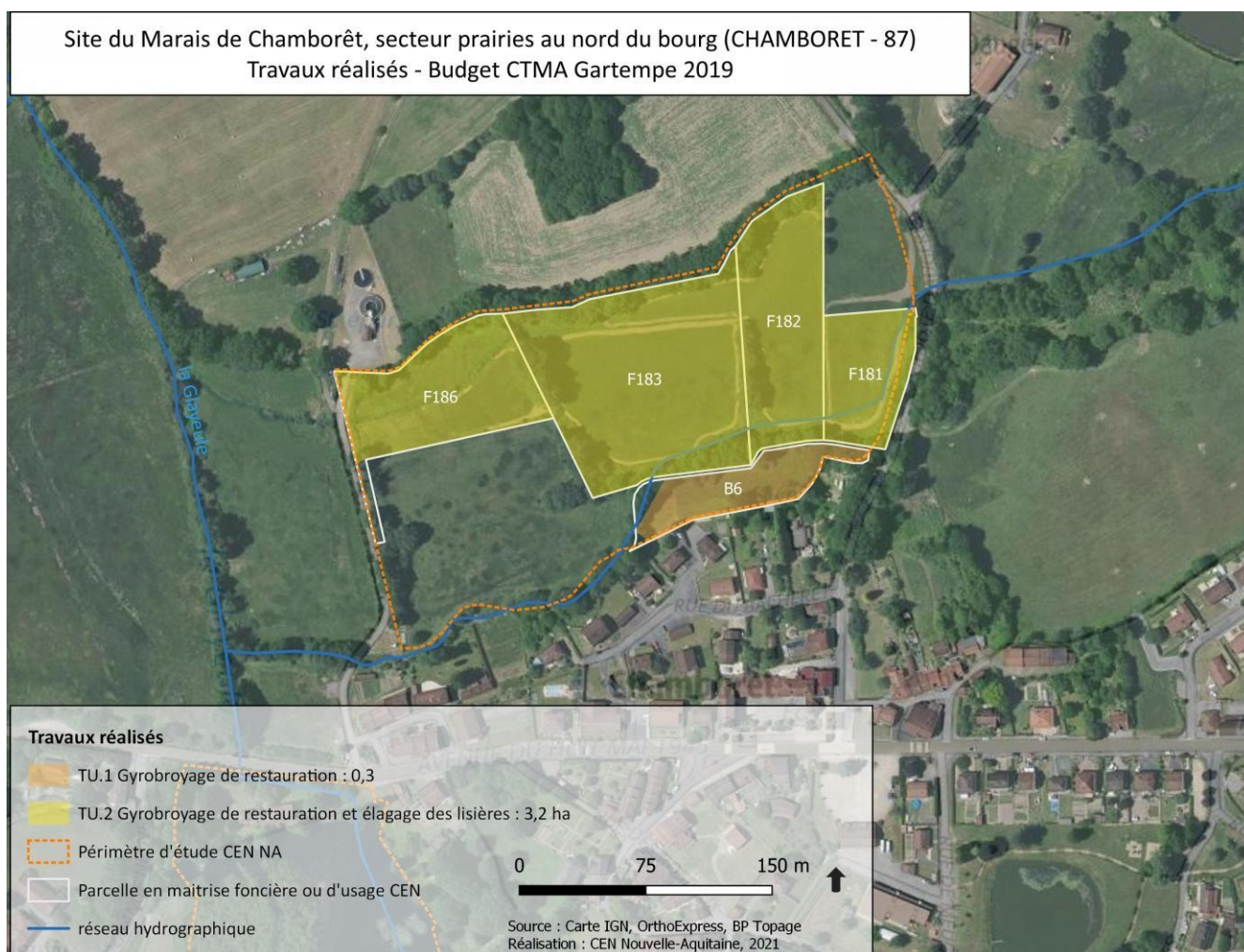
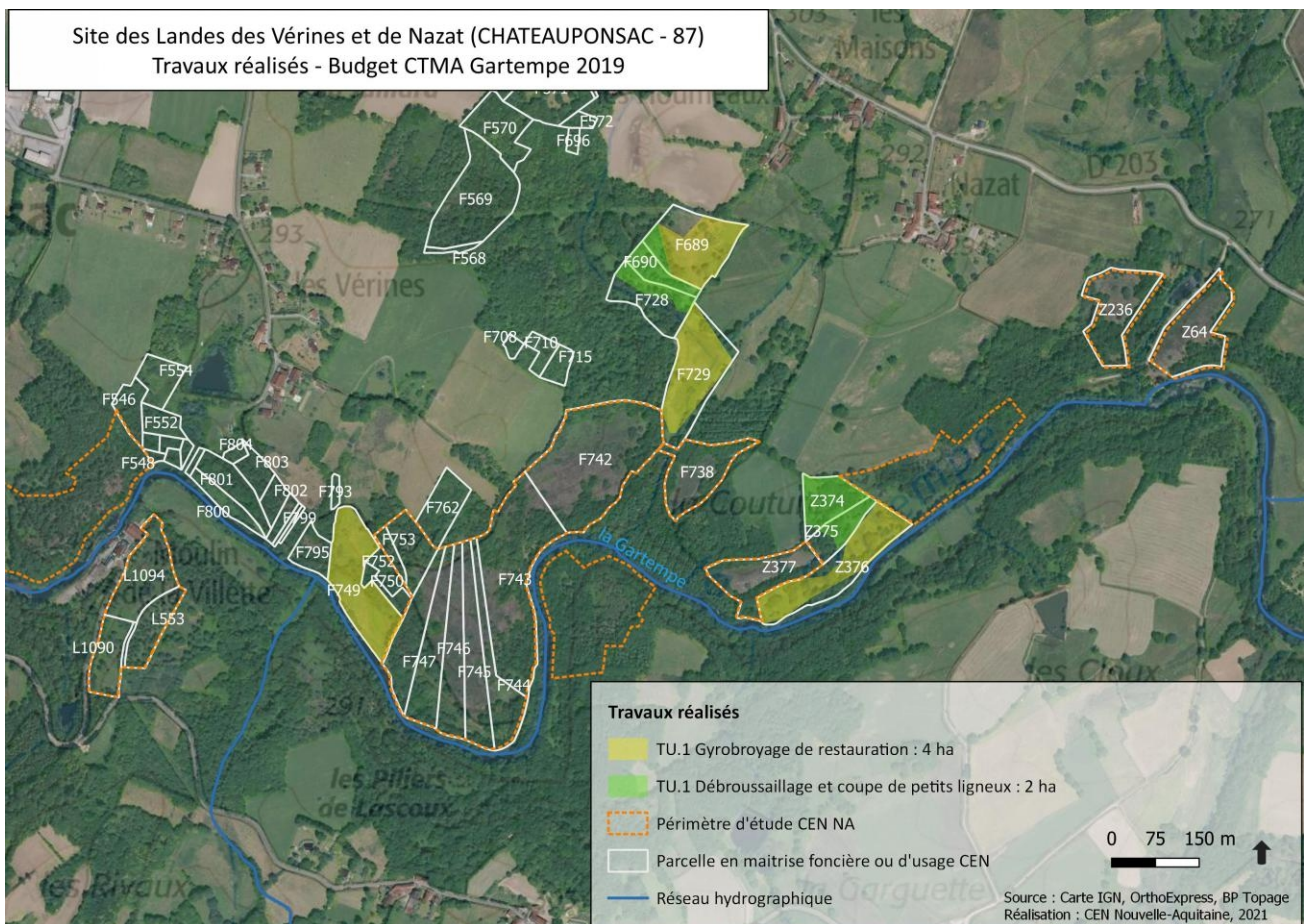




Photo : Lisière avant broyage d'un pré paratourbeux par l'équipe technique du CEN -Mars 2021

- Restauration et entretien des milieux d'appoint nécessaires à l'alimentation des brebis (prairies humides et bosquets) lors des épisodes de pâturage itinérant aux **landes sèches atlantiques (4030)** des Vêrines et de Nazat (cf. Contrat ni-ni).



- Restauration de deux mares de Thiat (1ère étape) : afin d'augmenter l'attractivité de deux mares, situées au lieu-dit Le Breuil, pour un maximum d'espèces animales et végétales, en particulier le **Flûteau nageant**, **Luronium natans**, du bûcheronnage et du débroussaillage ont été effectués autour des mares afin de créer une diversité d'habitats et favoriser leur ensoleillement (maintien des arbustes et arbres situés au sud-est des mares). Une seconde intervention aura lieu à l'automne 2021 pour curer une des deux mares.



Photo : mare à restaurer avant débroussaillage et curage (automne)

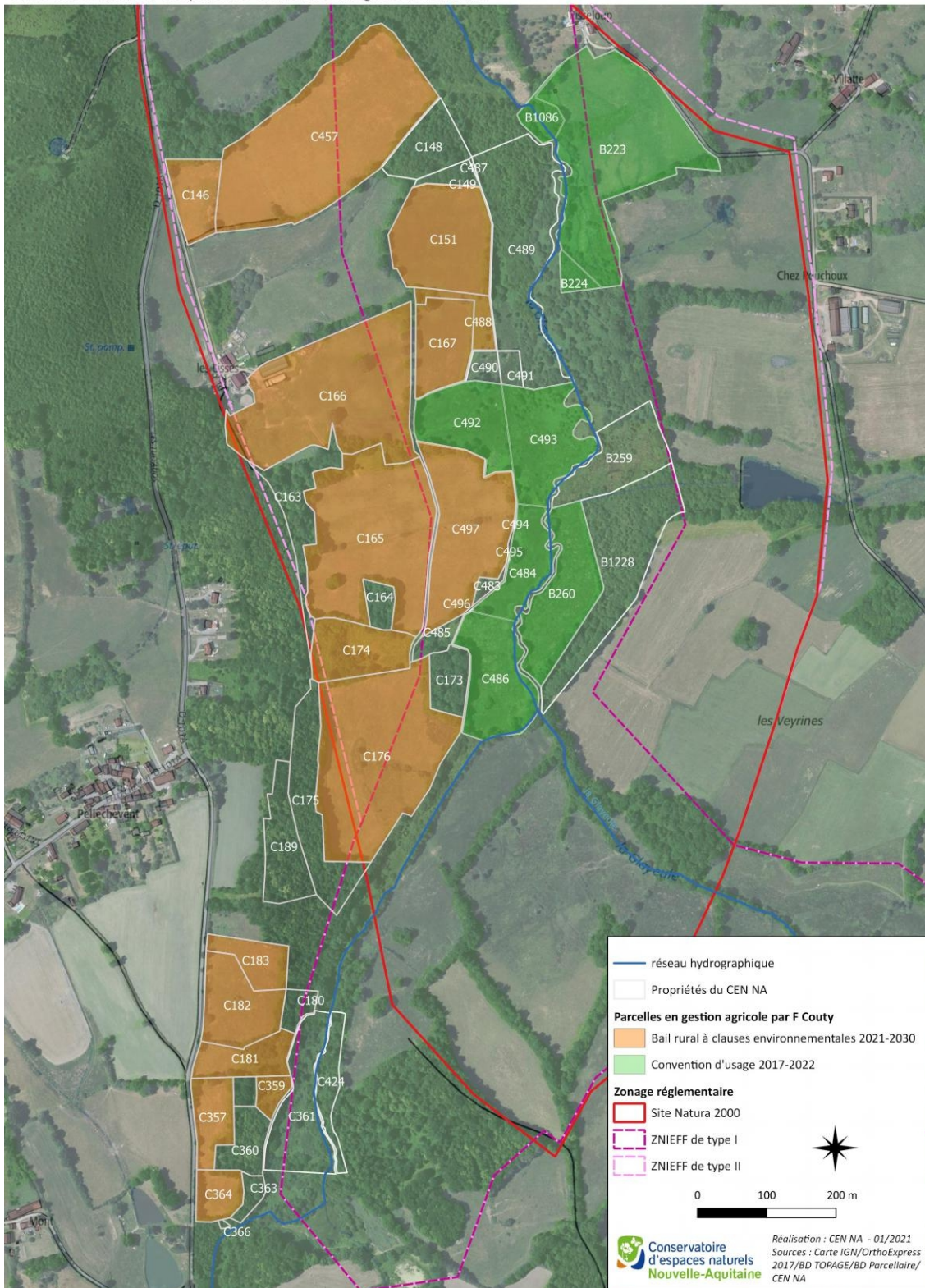


Entretien de surfaces d'intérêt communautaire par des agriculteurs locaux

Site	Agriculteur partenaire	Année de mise à disposition	Surface concernée	Nature de la délégation de gestion	Mode d'entretien
Marais de Chamboret	Fabien COUTY	2017 et 2021	10,1634 ha + 27 ha	Convention de gestion et Bail rural à clause environnemental	Pâturage ovin et fauche tardive et maintien des haies et arbres en faveur des chiroptères notamment

Tableau n°2. Nouvelles surfaces confiées en gestion à des agriculteurs locaux sur le site du Marais de Chamborêt

Carte 1 : Localisation des parcelles cadastrales intégrées au bail rural



Animation foncière

L'animatrice a consacré un temps important à ce volet de l'animation pour identifier et démarcher les propriétaires, visiter les terrains avec la SAFER, assurer le suivi administratif et financier des dossiers, en lien souvent avec la SAFER, négocier avec des agriculteurs potentiellement intéressés pour exploiter les parcelles, siéger aux CTD. Les dossiers listés ci-dessous sont ceux pour lesquels la démarche d'acquisition est avancée au stade de l'estimation SAFER et accord de vente du propriétaire.

Rappel :

Le Conservatoire bénéficie en 2020 et 2021 d'une subvention exceptionnelle de la Région Nouvelle-Aquitaine pour procéder à des acquisitions de terrains dans les 12 départements. Cette enveloppe constitue une opportunité inespérée pour protéger durablement des milieux remarquables sur le territoire. L'animatrice s'est très fortement mobilisé sur cette mission, en travaillant en lien avec l'animatrice au CEN du Contrat Territorial Milieux Aquatiques « Bassin de la Gartempe Amont ».

Site	Type	Durée	Source de financement	Stade d'avancement	Surface concernée/ éléments engagés
Anciennes sections de Châteauponsac*	Acquisition	-	Enveloppe NéoTerra Région	Délibération favorable du Conseil municipal - Bornage effectué - Estimation SAFER effectuée - Finalisation de la communalisation en cours	46,8915 ha
Parcelles communales de Châteauponsac*				Délibération favorable du Conseil municipal - Estimation réalisée -	7,3952 ha
Prairie en bord de Gartempe à Bessines-sur-Gartempe				Promesse d'achat signée le 15 mars - acte de vente en cours de rédaction	0,4 181 ha
Pont des Bonhommes (Bessines-sur-Gartempe)				Acquis le 27/01/2021	1,9012 ha
Les Lisses (Chamborêt)				Acquis le 22/01/2021	33,0451 ha
Le Peux Chaumont (Val d'Oire et Gartempe)					1,0370 ha
Mares de Thiat*	Bail civil	10 ans	-	Bail en cours de rédaction à l'office notarial	4 mares
Total					90,6 ha

Tableau : Avancement de la maîtrise foncière portée par le C.E.N pour la période en cours dans le périmètre et aux abords directs du site natura 2000

3 - Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences

L'animatrice a été sollicitée afin de donner son avis, d'apporter des informations quant à la présence d'espèces ou habitats d'intérêt communautaire ou plus largement de conseils quant à l'organisation de projets ou travaux sur le site sur de nombreux projets entre novembre 2020 et juin 2021 :

Date	Objet	Demandeur	Réponse de l'animateur
Novembre/ Décembre 2021	Travaux de réouverture achevés et envisagés sur des zones humides à Blond (87)	Propriétaire privé (via l'OFB)	Rencontre, visite sur site et prévention
Décembre 2020 et mai 2021	Modification du parcours Terra aventura au Saut de la Brame, à Val d'Oire et Gartempe (87)	Commune de Val d'Oire et Gartempe (Thiat)	Rencontre, informations, conseils et visite sur site
Décembre 2021	Travaux d'amélioration de la continuité écologique sur le seuil du Moulin de la Aussière à St-Victor-en-Marche (23)	BE Impact Conseil	Informations (données et contacts)
Janvier/ février 2021	Projet de plantation de bois sur les communes de Breuilaufa et Vaulry en zones humides (Mégaphorbiaies) (87)	UNISYLVA	Avis négatif argumenté
Février 2021	Travaux de changement de pylônes électriques de la ligne haute-tension Lavaud-Mansat (secteur des sources de la Gartempe) (23)	RTE	Informations (données) et recommandations à suivre
Mars 2021	Etude écologique d'un projet photovoltaïque à Saint-Ouen-sur-Gartempe (87)	BE Auddicé Environnement	Informations (données et contacts)
Avril 2021	Etude de préfiguration du transfert de compétence eau et assainissement à la CC du Haut Limousin en Marche, en particulier l'impact des stations d'épuration dans la vallée de la Brame (87)	BE VRDEAU	Informations (données et contacts)
Avril/Mai 2021	Travaux de remplacement de poteaux électriques à Chamborêt et en particulier au Marais de Chamborêt (87)	ENEDIS	Informations (données) et modification de la période des travaux prévus au Marais
Mai 2021	Projet de travaux d'entretien par réouverture d'une parcelle de zone humide en déprise à Saint-Christophe (23)	Propriétaire privé	Rencontre, informations (données) et conseils
Mai 2021	Projet de travaux de renforcement du pilier du pont du Petit Confolens à Droux	DIRCO	Informations (données, Logrami), recommandations et mise en lien avec LNE (prospection bivalves)
Tous les mois	Chantier de la restauration du Pont gothique de Beissat à Peyrat-de-Bellac, Saint-Ouen-sur-Gartempe (87)	Sarl DODEMAN	Lecture des suivis de chantier mensuels

4 - Amélioration des connaissances et suivi scientifique et technique

Bivalves d'eau douce :

- le 30/03/2021 : dans la continuité de la recherche par ADN environnementale (ADNe) réalisée l'année dernière par LNE, l'animatrice a participé à une journée de formation à la reconnaissance et à la prospection des bivalves d'eau douce, en particulier *Unio crassus* et *Margaritifera margaritifera*. La formation a donné lieu à une demi journée de prospection sur la Glayeule à Chamborêt. L'animatrice participera à d'autres journées de prospection prévues par LNE à l'été 2021 sur l'Ardour à Bersac-sur-Rivalier et sur la Gartempe à Le Grand-Bourg. C'est-à-dire, les secteurs où les résultats de la recherche par ADNe ont indiqué la présence des deux espèces d'intérêt communautaire précitées.

Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata* :



- le 1/05/2021 : participation à une journée de suivi annuel du Sonneur à ventre jaune par la technique de Capture Marquage Recapture réalisé par le GMHL le 1/05/2021 à la carrière des Châtelaines à Rancon, la carrière de Mazéras à Folles et la carrière de Ribbes à Le Grand-Bourg. Ces trois carrières sont situées le long de la Gartempe.

Damier de la Succise, *Euphydryas aurinia* :

- le 25/05/2021 : suivi printanier des Damiers de la Succise à la prairie du Saut de la Brame, ce suivi sera complété par un comptage des nids à la fin de l'été.



Au cours des journées de terrain, l'animatrice a identifiée des prairies à Succise, en particulier à Fursac le long de la Gartempe (cf. Photo) , une seconde visite en période de vol ou de ponte est à prévoir, en découlera éventuellement un contact avec le propriétaire.

Cordulie à corps fin, *Oxygastra curtisii* :

La présence de Cordulie à corps fin a été découverte de manière fortuite le long d'une prairie alluviale achetée par le Conservatoire début 2021 à Val d'Oire et Gartempe. Des prospections supplémentaires seront à mener.

Vertigo de Des moulins, *Vertigo Moulinsiana* :

- le 22/04/2021 : participation à une demi journée de formation et prospection des escargots *Vertigo Moulinsiana* (EIC) et *Antivertigo* et à la reconnaissance de leurs habitats avec une personne en stage à la Société Limousine d'Etude des Mollusques (SLEM) à Châteauponsac et Droux.

Reptiles (hors EIC):



- le 02/04/2021 : l'animatrice a demandé à redémarrer le protocole POP Reptile animé par le GMHL, sur la carrière des Châtelaines à Rancon. Des plaques ont été ajoutées et deux habitants du hameau voisin ont accepté d'être bénévoles pour suivre le site (6 passage d'avril à juin). Ils ont été formé par le GMHL et l'animatrice de manière à être autonome sur le site.

Flore :



- Le 3/04/2021 et le 27/05/2021 : afin d'améliorer ses connaissances en botanique et de faire connaître le site natura 2000 de la Vallée de la Gartempe aux botanistes locaux, l'animatrice a animé deux journées d'inventaire botanique aux prairies des Lisses à Chamborêt (nouvellement acquises par le CEN) et à La Gare à Breuilaufa et Vaulry auprès d'une association de botaniste (ALBL).

L'ensemble des données collectées continuent à être saisies sur Collect ou dans les bases de données des partenaires (Protocole MNHN, Cardobs).

5 - Information, communication, sensibilisation

Création / mise à jour d'outils de communication, médias

Communication :

Les supports de communication, comme la plaquette de présentation du site réalisée par la Diren en 2004, les fascicules sur le Sonneur à ventre jaune, la Loutre et le Castor d'Europe sont régulièrement distribués.

L'animatrice a rédigé plusieurs articles sur l'actualité du site natura 2000 :

- Pâturage itinérant automnal à Châteauponsac (annexe 1) : <http://www.conservatoirelimousin.com/actualites-detail/items/paturage-itinerant-sur-les-landes-de-la-gartempe.html>

- Entretien des mares de Thiat : <https://cen-nouvelle-aquitaine.org/travaux-sur-les-mares-du-breuil-a-thiat-dans-le-cadre-du-ctma-bassin-de-la-gartempe-amont-87/>

- Etude sur les orthoptères de la vallée de la Gartempe (annexe 2) : <https://cen-nouvelle-aquitaine.org/amelioration-des-connaissances-etat-initial-des-peuplements-dorthopteres-des-landes-du-site-natura-2000-de-la-vallee-de-la-gartempe-et-ses-affluents-87/>

Prises de contacts avec des partenaires potentiels

De nombreux propriétaires ou usagers du site ont été rencontrés, sensibilisés.

Les contacts avec les différents **techniciens de rivière** du bassin de la Gartempe sont nombreux, au moins 5 rendez-vous commun entre un agriculteur, un technicien de rivière et l'animatrice devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année 2021, en particulier dans la vallée de la Glayeule et aux sources de la Gartempe.

L'animatrice a été sollicité par l'**UNICEM** pour animer une visite à la carrière de Rancon lors d'une rencontre «Carrière et Biodiversité» qui se déroulera le 1er juillet 2021. La thématique est la restauration d'une carrière en faveur de la biodiversité, ce sera l'occasion de présenter le site natura 2000 et de sensibiliser les participants à l'écologie du Sonneur à ventre jaune, très présent sur le site.

L'animatrice travaille actuellement avec la **commune de Blond** qui a pris contact avec le CEN. Après une première réunion de cadrage à la mairie le 5/05/2021, l'animatrice réalisera quelques journées de terrain pour faire du repérage (dans le cadre de sa mission d'animation foncière). L'objectif est de réfléchir à l'avenir des biens de sections en fonction des enjeux environnementaux. Certains de ces biens sont situés dans le périmètre Natura 2000, l'acquisition de ces parcelles sera proposée en priorité.

L'OFB, la LPO et le CEN ont pris contact avec le maire de la **commune de Folles** vis-à-vis de l'avenir de la carrière de Mazéras à Folles où niche un couple de Hibou Grand-duc pour la première année. Une petite population de Sonneur à ventre jaune est également connue sur le site. Une réunion a eu lieu le 12 mai avec le maire, M. Poulet, l'animatrice et la LPO pour échanger sur la sensibilité du site, sur les différentes possibilités de protection et de gestion du site (maîtrise d'usage/foncière) ainsi que sur la valorisation du site. Ont également été abordé les possibilités de contractualisation (forestier, ou ni-ni) à Rocherolles.



Photo : Observation du nid de Hibou Grand-duc à Folles avec la LPO, le Maire et son adjoint

Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Le n'a pas été à l'origine de manifestations. Seule la transhumance organisée pour amener le troupeau assurant le pâturage des landes de Châteauponsac, de l'exploitation vers la lande du Barrot (Bessines-sur-Gartempe), a permis de regrouper un peu de monde et d'échanger sur les pratiques adoptées en faveur de ces milieux.

Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

L'animatrice a participé à la réunion de restitution des résultats des suivis biologiques des poissons migrateurs le 1/12/2020 organisée en visioconférence par **LOGRAMI**.

Communication / Animation auprès des scolaires

Pour des raisons comparables à celles évoquées dans le point précédent, cette année d'animation n'a pas été favorables aux interventions auprès des scolaires.

Mutualisation

L'animatrice a régulièrement échangé avec ses homologues du CEN et surtout l'ancien animateur.

Les animateurs réfléchissent ensemble à la construction des outils de communication (Site internet, plaquette et bulletin d'actualités) et de sensibilisation (scolaire).

6 - Soutien à l'organisation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

Le CEN est impliqué dans le **Contrat territorial milieux aquatiques Bassin de la Gartempe amont**, l'animatrice travaille régulièrement en lien avec les différents techniciens de rivière référents en Creuse et Haute-Vienne, ainsi qu'avec la chargée de mission référente au CEN. Des échanges réguliers avec les acteurs de ce CTMA permettent de veiller à la cohérence des actions menées dans le bassin versant et d'obtenir des financements complémentaires à ceux mobilisables par l'intermédiaire de contrats Natura 2000 pour intervenir prioritairement sur les zones humides.

L'animatrice a participé à une **commission départementale d'aménagement foncier** le 28/04/2021 dans le cadre de l'aménagement de voies de dépassement à Berneuil, à proximité du site Natura 2000.

7 - Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

La D.D.T. de la Haute-Vienne n'a pas sollicité l'animateur pour qu'un comité de pilotage soit organisé. Le dernier a eu lieu le 12/12/2016 .

Animation de groupes de travail

La mise en œuvre d'actions ou la prise de décisions dans le courant de l'année n'a pas nécessité la tenue de groupes de travail. Seules des réunions en petit comité ont été organisées.

Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

L'exercice actuel, relativement court, n'a pas donné lieu à des réunions ni rencontres.

Gestion administrative et financière

L'animatrice a consacré du temps à la gestion administrative et financière, dans le cadre :

- des actions menées sur le site, hors contrat Natura 2000 ;
- de la mission d'animation confiée par l'Etat ;
- de la rédaction du bilan annuel d'activité.

Compléments ou mise à jour du Docob

Un temps conséquent avait été consacré à ce volet lors de l'exercice d'animation 2016-2017. Peu de temps a été mobilisé sur ce volet au cours de l'exercice actuel.

Élaboration de la charte

La charte Natura 2000 a été validée lors du comité de pilotage du 23 avril 2008.

Autres actions

Les principales actions menées dans le cadre de l'animation sont développées dans les points précédents.

8 - Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB

L'ensemble des données issues des suivis écologiques et des études est renseigné sous SIG et base de données en ligne, en particulier **Kollect**, outil développé par le service informatique du CEN Nouvelle-Aquitaine.

9 – Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels

L'animateur rend compte de son travail lors du comité de suivi annuel du site depuis 2004 et présente chaque année le bilan annuel des actions menées dans le cadre de l'animation.

Pour ce bilan l'animatrice n'a pas utilisé le logiciel SIN2 par manque de connaissance du fonctionnement du logiciel, ne l'ayant jamais pratiqué jusqu'alors. Elle devra prendre un temps essentiel pour s'y former et le compléter dès la fin de l'année 2021, à l'appui de ses homologues animateurs de site Natura 2000.

10 - Modalités et formats de restitutions

Le présent document est disponible sous format papier ou numérique.

Annexe 1

Pâturage itinérant sur les landes de la Gartempe

12/11/2020



Les 78 brebis confiées par l'éleveur Bastien CAZIN ont débuté leur transhumance automnale le 14 septembre dernier, depuis leur bergerie à Razès jusqu'aux landes sèches du site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe, à Chateauponsac.

Départ de la bergerie



En chemin, elles ont fait étape trois jours sur le site des landes du Barrot, à Bessines-sur-Gartempe. Sur ce site, le Conservatoire a d'abord réalisé des travaux de restauration des landes sèches (débroussaillage, étrépage, etc) avant de le clôturer pour qu'il puisse être entretenu par du pâturage ovin, en autonomie.



Les brebis parcourent à la fois des landes communales ou sectionnales dont la gestion a été confiée au Conservatoire, ainsi que des prairies mises à disposition par des propriétaires voisins, apportant un complément essentiel de nourriture. C'est donc un partenariat étroit avec la commune de Chateauponsac et les habitants qui permet de mener à bien ce projet environnemental et patrimonial, deux fois par an.

Le recrutement d'une bergère pour cette courte période est réalisé par le prestataire Ovins Berry Limousin et son salaire est financé par le dispositif européen Natura 2000, dont l'opérateur pour ce site est le Conservatoire.

Habitée des estives dans le sud-est de la France, la bergère en a profité pour découvrir les paysages verdoyants et granitiques de la vallée de la Gartempe. Elle a été enthousiasmée par la pratique de l'éco-pastoralisme et l'accueil chaleureux dont lui ont fait part les habitants du secteur. Pourquoi pas y revenir découvrir la flore et les paysages de la vallée sous les lumières du printemps ?

Cette action est financée par





Amélioration des connaissances : Etat initial des peuplements d'orthoptères des landes du site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe et ses affluents (87)

Durant l'été 2020, Julien Barataud, expert naturaliste, a arpenté le réseau dense des landes sèches de la vallée de la Gartempe, à Bessines-sur-Gartempe, Châteauponsac, Balledent, Rancon et Droux pour inventorier les cortèges d'orthoptères. Soit quelques 65 stations de relevés ! La majorité des landes étudiées ont été restaurées via des contrats Natura 2000 depuis une quinzaine d'années. Certaines d'entre elles, comme les landes des Vérines et de Nazat sont pâturées par des ovins 10 semaines par an, grâce à un contrat Natura 2000 également.

Même si les landes sont des habitats pauvres en nombre d'espèces, certaines parmi celles-ci ne peuvent souvent se rencontrer dans aucun autre type d'habitat, c'est le cas du Criquet des ajoncs, *Gomphocerippus armoricanus*, grand criquet (15 à 29 mm) spécialiste des landes sèches à Ajonc nain. Cette espèce localisée, déterminante ZNIEFF, en forte régression du fait du reboisement spontané des landes, a les pattes postérieures vivement colorées, les tibias rouges, les genoux noirs et des anneaux noirs et jaunes sur les fémurs. Il a été trouvé sur 33 relevés, il est particulièrement abondant sur les landes pâturées et ne présentant pas de strate herbacée, où il trouve peu de concurrence (cf. photo).

De nombreuses autres espèces sont détaillées dans l'étude, disponible [ici](#)

Cette étude vient solidement renforcer la connaissance naturaliste de ce réseau de landes, dans la continuité du premier plan de gestion réalisé pour la période 2014-2018, d'autant que les cortèges d'orthoptères sont de bons indicateurs de l'état de conservation des milieux ouverts. Les résultats indiquent que la gestion actuelle par pâturage ovin est favorable aux cortèges patrimoniaux d'orthoptères et confortent le projet d'étendre le pâturage ovin sur l'ensemble des landes atlantiques de la vallée de la Gartempe.

Il s'agit d'un premier état initial à mettre en perspective avec une deuxième étude d'ici 4 ou 5 ans.





Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie rurale



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org

Site de Billère : 28 route de Bayonne - 64140 Billère
Tél. 05 59 64 49 11
billere@cen-na.org

Site de Poitiers : 44, boulevard Pont-Achard - 86000 Poitiers
Tél . 05 49 50 42 59
poitiers@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Sarah Cocquerez
Tél : 05 55 03 09 00
s.cocquerez@cen-na.org

avec le concours financier de



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Fonds Européen de
développement Régional

